

Interpellation de Christine Defraigne et Fabrice Drèze, Conseillers communaux du groupe
MR, au Conseil Communal du 27 février 2012
et relative aux avancées pour Bavière

Monsieur le Bourgmestre,

Le 19 décembre 2011, nous vous interrogeons sur l'avenir du site de Bavière. L'Opéra Royal de Wallonie venait d'annoncer que le Palais Opéra était mis en vente.

Fin janvier 2012, nous apprenions, par voie de presse, que les groupes BAM et Thomas&Piron seraient prêts à investir près de 200 millions d'euros sur le site.

Le groupe néerlandais Heymans a en effet vendu le terrain de 5 hectares à ces deux groupes.

Nous savons qu'un permis d'urbanisme avait déjà été octroyé à Heymans pour une première phase de son projet.

Cependant, les promoteurs ont déjà déclaré dans Le Soir qu'ils n'allaient pas reprendre tel quel le projet urbanistique et architectural d'Himmos mais qu'ils tiendraient compte des grandes orientations approuvées par les autorités publiques.

Monsieur le Bourgmestre,

- ✓ Le permis d'urbanisme octroyé pour le projet Heymans en février 2008 le sera-t-il également pour le nouveau projet ?
- ✓ La Ville va-t-elle revoir ses exigences urbanistiques pour l'aménagement de Bavière ?
- ✓ Avez-vous des précisions sur ce que BAM et Thomas&Piron souhaitent implanter sur le site ?
- ✓ Que prévoient-ils ?
- ✓ Confirmez-vous que sont évoqués, entre autres, un hall sportif, une crèche, des logements et des commerces ?
- ✓ Comment allez-vous aider et soutenir les nouveaux entrepreneurs dans ce projet ?
- ✓ Quelles garanties la Ville leur a-t-elle données lorsque ceux-ci se sont lancés dans le projet ?

- ✓ Par ailleurs, alors qu'une pollution des sols et notamment au niveau des remblais de charbonnages, pourrait être constatée, la Ville a-t-elle donné des garanties de prise en charge des frais supplémentaires qui interviendraient ?

Nous vous remercions.

Christine Defraigne et Fabrice Drèze